

Rapport public Parcoursup session 2023

Institut de Formation en Ergothérapie ADERE - D.E Ergothérapeute

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Institut de Formation en Ergothérapie ADERE - D.E Ergothérapeute	Jury par défaut	Tous les candidats	48	626	158	218	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer d'aptitudes relationnelles

- Aptitude d'écoute, de bienveillance, d'empathie
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité d'interaction avec autrui
- Capacité d'adaptation et de flexibilité

Avoir un attrait pour les questions sanitaires et sociales:

- Intérêt et connaissance du métier d'ergothérapeute et du domaine médical et social
- Intérêt pour les sciences humaines, médicales et sociales

Disposer de capacités d'analyse

- Capacité à suivre une démarche scientifique
- Capacité d'analyse critique
- Capacité de résolution de problèmes et aptitude à la production créative
- Capacité à se questionner et à se remettre en question

Savoir s'organiser dans son travail

- Capacité à travailler de manière autonome
- Capacité organisationnelle (rigueur, méthodologie de travail)

Posséder une maîtrise de l'expression écrite et orale

- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral
- Capacité d'argumentation
- Capacité de synthèse
- Compréhension de l'anglais écrit

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Un ergothérapeute est un professionnel de santé qui intervient auprès de personnes de tous âges pour prévenir un problème dans la réalisation de ses activités ou d'en réduire les effets. Il agit auprès de la personne et/ou de son environnement pour lui permettre de retrouver ses occupations. L'ergothérapeute est amené à travailler en cabinet libéral, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale ou sociale, en école, en collectivité territoriale, etc.

La formation en ergothérapie se déroule en trois ans (6 semestres de 20 semaines). L'organisation des études est construite avec :

- des temps de formation théorique ou pratique réalisés dans l'institut de formation : cours magistraux, travaux dirigés et travail personnel,
- des temps de formation clinique ou situationnelle sur les lieux d'intervention des ergothérapeutes : 36 semaines de stages à temps plein de 35h par semaine, réparties en 5 périodes sur les trois ans.

Le référentiel de formation comprend 6 domaines de formation : Sciences humaines, sociales et droit/ Sciences médicales / Fondements et processus de l'ergothérapie/ Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute/ Méthodes de travail/ Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute. L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée en contrôle continu et par examen semestriel. La validation de chaque semestre permet l'acquisition de 30 ECTS (European Credits Transfert System).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une attention particulière est portée à chaque dossier. Une note globale est attribuée à chaque candidature. Cette note globale est constituée :

- de l'évaluation quantitative (notes des bulletins scolaires de 1ère et terminale / notes du baccalauréat).
- de l'évaluation de langue : des points de bonus sont attribués en fonction de la moyenne de l'étudiant en ANGLAIS
- de l'évaluation de la fiche Avenir (directives du SIFEF)
- de l'évaluation qualitative (appréciation des enseignants / projet de formation / activités et centres d'intérêt) : 5 critères ont été définis pour l'évaluation qualitative. Chacun de ces critères doit être noté entre 0 et 20, des quarts de points peuvent être attribués pour départager les étudiants.

La Commission d'Examen des Vœux (CEV) a décidé d'utiliser un traitement algorithmique afin de l'aider dans ses travaux et non pour se substituer à elle. Le paramétrage du traitement automatisé a été discuté, défini et validé par les membres de la CEV. Le paramétrage de la note globale est fait pour chaque série. Il permet de prendre en compte les différentes évaluations et de donner un pré-classement général.

La CEV a défini une note seuil à 9/20, note en dessous de laquelle les dossiers ne sont pas classés, ce qui équivaut à un refus de candidature.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Le profil des candidat-e-s est très varié, hétérogène au niveau des parcours personnels et scolaires, mais également des projets de formation.

Les évaluateurs ont examiné avec soin et intérêt l'ensemble des aspects qualitatifs, notamment les items "activités et centres d'intérêt" et "projet de formation". Cependant, il est observé, pour un certain nombre de candidatures que :

- le projet de formation n'est pas en adéquation avec la formation proposée (une autre formation semble souhaitée)
- Le projet de formation manque d'éléments, est trop court pour évaluer la motivation du-de la candidat-e
- Le manque, ou l'absence, d'information sur l'item "activités et centres d'intérêt" ne permet pas d'évaluer correctement le projet

La Commission d'Examen des Voeux conseille aux candidat-e-s :

- Ne pas négliger la rédaction du projet de formation, faire apparaître la connaissance de la formation visée et la motivation à s'inscrire dans cette formation et dans notre institut.
- Participer aux journées portes ouvertes des instituts de formation qui intéressent les candidats, afin d'optimiser la connaissance de la formation mais également le métier d'ergothérapeute.
- Participer aux différents salons d'orientation professionnelle. La rencontre d'étudiant-e-s ou de professionnel-le-s permet d'avoir une représentation plus précise du métier d'ergothérapeute et des différents domaines d'intervention.
- Aller à la rencontre de professionnel-le-s ergothérapeutes, sur leur lieu de travail, afin d'avoir une représentation du métier en situation de travail et de pouvoir ainsi en rendre compte dans le dossier de candidature.
- Compléter l'item "activités et centres d'intérêt" pour pouvoir apprécier le ou les engagements associatifs ainsi que l'ouverture du candidat-e aux différentes activités.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Philosophie, SVT, Physique-Chimie, Sciences économiques et sociales, Sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques, Humanités, littérature, biologie-écologie, géopolitique, sciences politique	Notes de Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Philosophie, SVT, Physique-Chimie, Sciences économiques et sociales, Humanités, littérature, biologie-écologie, géopolitique, sciences politique	Notes de première et terminale.	Important
	Notes d'Anglais.		Notes de première et terminale	Complémentaire
	Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit).		Moyenne épreuves anticipées du Baccalauréat en oral de Français et écrit de Français.	Important
	Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles.		Résultats dans l'enseignement supérieur.	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à suivre une démarche scientifique.	Capacité à suivre une démarche scientifique et capacité d'analyse critique.	Appréciation des professeurs sur les bulletins, notes pour les post-bacs, lettre de motivation (argumentation pertinente, réaliste, syntaxe), fiche de suivi pour réorientation	Très important
	Aptitude à s'organiser dans son travail.		Champ « méthode de travail », « autonomie » de la fiche Avenir.	Complémentaire
Savoir-être	Aptitude à échanger, interagir, coopérer avec autrui.	Bénévolat, engagement associatif, sportif, culturel ou citoyen. Connaissance du handicap. Service civique, délégué de classe, expérience de tutorat, exposés, empathie pour la personne.	Projet de formation motivé. Appréciation des bulletins. Activités et centres d'intérêts.	Très important
	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.		Champ « Capacité à s'investir » de la fiche avenir. Appréciation des professeurs dans les travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projets technologiques.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation. Capacité à expliciter sa démarche d'orientation.	Engagement et implication pour le métier en regard de son parcours, précision du projet.	Activités et centres d'intérêts. Lettre de motivation.	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences pratiques en lien avec le métier. Implication et engagement argumenté dans des occupations.	Diplôme sanitaire ou sociale, niveau d'étude. Formation complémentaire : BAFA, secourisme, remise à niveau scientifique, stage à l'étranger ou maîtrise d'une langue étrangère, pratique régulière d'une activité (créativité, sportive, culturelle...)	Champ « engagement citoyen » de la fiche avenir - Rubrique « Activités et centres d'intérêts ». Lettre de motivation.	Très important

Signature :

Yolaine ZAMORA,

Directeur de l'établissement Institut de Formation en Ergothérapie ADERE